

**Frédéric Bierry défend les
p'tits migrants en surface et
les bons vins en sous-sol**



S'il est très difficile de dialoguer avec Frédéric Bierry (à l'extrême droite sur la photo) en surface à Paris, même

lorsqu'il revendique plus de mineurs isolés étrangers pour le Bas-Rhin, il semble plus abordable en sous-sol, dans les caves des viticulteurs alsaciens, car il aime les vins d'Alsace

C'est l'histoire d'un gars devenu président LR du département du Bas-Rhin, un peu par accident, un peu grâce à sa carte UMP, puis LR, un peu suite à des décès imprévus des titulaires du poste ou des prétendants émérites. Bref, pas forcément un mauvais bougre, qui répète, à ses interlocuteurs, lors de ses déplacements et de ses poignées de mains, "J'aime l'Alsace", "j'aime les vins d'Alsace". Seulement, l'homme a une phobie. Il veut accueillir toujours plus de p'tits mineurs isolés étrangers (voir les chiffres plus bas). Ce qui commence à agacer une partie de ses électeurs et électrices.

Pour répondre à cette phobie, Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand-Est, préfet du Bas-Rhin et Frédéric Bierry, président du département du Bas-Rhin ont signé, le 13 mars 2018, "un protocole local pour simplifier les procédures d'accès au séjour des mineurs non accompagnés". Alors même que les services enfance et aide sociale à l'enfance du Bas-Rhin sont saturés, et ne peuvent plus accueillir de petits Alsaciens en grave danger physique et moral dans leurs familles. Souvent, les décisions des juges des enfants sont exécutées huit mois après l'ordonnance de placement par manque de places. Une situation de carence consignée par écrit par Sabine Deblay, collaboratrice du président Frédéric Bierry, ou par Virginie Girardot, la très saturée directrice du foyer départemental de l'enfance.

Le protocole signé récemment vise à faciliter l'accueil, puis l'insertion des mineurs étrangers non-accompagnés. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance du temps de leur minorité, "les mineurs non-accompagnés doivent obtenir rapidement un titre de séjour à leur majorité" précise le document.

Le même document stipule : "L'obtention rapide d'un titre de

séjour constitue un enjeu majeur pour favoriser les démarches d'insertion, notamment en termes de parcours de formation comme l'apprentissage (la délivrance d'une autorisation de travail étant liée au titre de séjour)... Pour le Département, l'enjeu est aussi financier puisque sans titre de séjour et d'autorisation de travail, la prise en charge de ces jeunes continue à peser financièrement sur le Département au travers des contrats jeunes majeurs, soit plus d'un million d'euros pour le Bas-Rhin....".

Les mineurs non-accompagnés et l'impact financier : quelques chiffres

2016 : 338 jeunes se sont présentés dans les services du département du Bas-Rhin : 213 mineurs non-accompagnés ont été pris en charge (+ 40 %), auxquels s'ajoutent 100 jeunes majeurs anciens mineurs non-accompagnés, toujours pris en charge ;

2017 : 580 jeunes se sont présentés (+72 %) : 352 ont été pris en charge (+ 65 %), auxquels s'ajoutent 65 jeunes majeurs anciens mineurs non-accompagnés.

Depuis début 2018 : 131 jeunes se sont présentés à ce jour ; 38 ont été identifiés comme mineurs non-accompagnés et mis à l'abri.

La création de nouvelles places d'accueil en appartement partagé (250 places au total) et le dispositif d'accueil solidaire par des familles bénévoles (20 places) engage un surcoût de plus de 5 millions d'euros à compter de 2018, à la charge du département.

Coût total prévisionnel mineurs et jeunes majeurs non-accompagnés 2018 : près de 10 millions d'euros, pour un an, pour le département du Bas-Rhin.

<https://www.20minutes.fr/.../2078111-20170531-strasbourg-recherche-familles-benev...>

De graves incidents signalés dans les structures d'accueil

Lyes Louffok, membre du Conseil national de la protection de l'enfance, a dénoncé le mercredi 26 juin 2019 des "menaces physiques" sur des jeunes filles en foyer à Obernai (Bas-Rhin). Il en veut pour preuve une vidéo tournée dans l'établissement. La structure départementale dément. Plusieurs plaintes ont été déposées. Frédéric Bierry n'a toujours pas répondu au courrier de Lyes Louffok, alors que les faits dénoncés sont extrêmement graves.

www.infomie.net/spip.php?breve3962

Membre du Conseil national de la protection de l'enfance, Lyes Louffok est lui-même un ex-enfant placé et a écrit "Dans l'enfer des foyers". Il exige de Frédéric Bierry une réponse immédiate et appropriée, sous la forme d'une enquête administrative.

Le problème, c'est que Barbara Cligny, directrice adjointe de la mission enfance et famille du département du Bas-Rhin, semble complètement dépassée, comme ses collègues Sabine Deblay, collaboratrice du président Frédéric Bierry, ou Virginie Girardot, la très saturée directrice du foyer départemental de l'enfance.

Coïncidence : il y a quelques jours, Lyes Louffok et Frédéric Bierry se trouvaient ensemble un mercredi matin à Paris à la même réunion, présidée par le secrétaire d'État à la protection de l'enfance, Adrien Taquet. Frédéric Bierry, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée des départements de France, y présentait la restitution d'un travail sur la protection de l'enfance. Mais Lyes Louffok n'a jamais pu aborder le président du département du Bas-Rhin car Frédéric Bierry a écourté sa présence pour "raisons d'agenda".

Le lanceur d'alerte le déplore : "J'aurais voulu échanger avec

lui. Mais pour moi, il n'y a pas à tergiverser : il faut juste déclencher une enquête le plus rapidement possible. Ce n'est pas le premier président d'un département que j'interpelle : je l'ai fait avec la Seine-Saint-Denis, et en général, le délai est long..."

D'autres départements ne sont pas exemplaires dans l'accueil des enfants mineurs placés, à l'image de l'Ardèche ou de la Moselle :

<https://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<https://ripostelaique.com/moselle-12-millions-deuros-pour-376-mineurs-isoles-etrangers.html>

Frédéric Bierry préfère la fraîcheur des caves

S'il est très difficile de dialoguer avec Frédéric Bierry en surface à Paris, même lorsqu'il revendique plus de mineurs isolés étrangers pour le Bas-Rhin, il semble plus abordable en sous-sol, dans les caves des viticulteurs alsaciens, car il aime les vins d'Alsace. Le 21 juillet 2019, Frédéric Bierry était encore à Blienschwiller, au cœur des foudres de la cave Meyer (de père en fils depuis 1471, nos valeurs alsaciennes traversent l'histoire, selon la publicité de l'entreprise).

Et sur sa page Facebook, le même Frédéric Bierry mentionnait "C'est un socle solide et indispensable pour construire l'Alsace de demain."

Les viticulteurs : un patrimoine et des acteurs économiques majeurs pour que la gastronomie alsacienne et française conserve son image dans le monde. Pour le bonheur au quotidien des Alsaciens et pour faire rêver les touristes."

Les Alsaciens semblent, eux, moins rêveurs, lorsqu'ils doivent payer, via leurs impôts, la note salée pour l'accueil de toujours plus de p'tits mineurs isolés étrangers, qui eux aussi, apprécient la gastronomie alsacienne ! Santé, Prosit,

Frédéric Bierry....

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

[Exclusif orphelinats : la galère de Noël pour les enfants placés](#)

[Quand la France sera-t-elle débarrassée du psychiatre égyptien Omar Erkat ?](#)

Moselle : combien coûtent les migrants dans ce département ?

Olivier Dussopt, un des derniers soutiens du « homard vert » de Rugy

Le « homard vert » François de Rugy a vraiment coûté très cher à la France !

Pensant sauver sa peau, de Rugy vire sa directrice de cabinet Nicole Klein !

Scandale François de Rugy : « Homard m'a tuer »

[Ardèche : le maire d'Annonay interdit l'islamiste intégriste Omar Erkat](#)

